

PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE & CITOYENNE

S'orienter pour bien démarrer

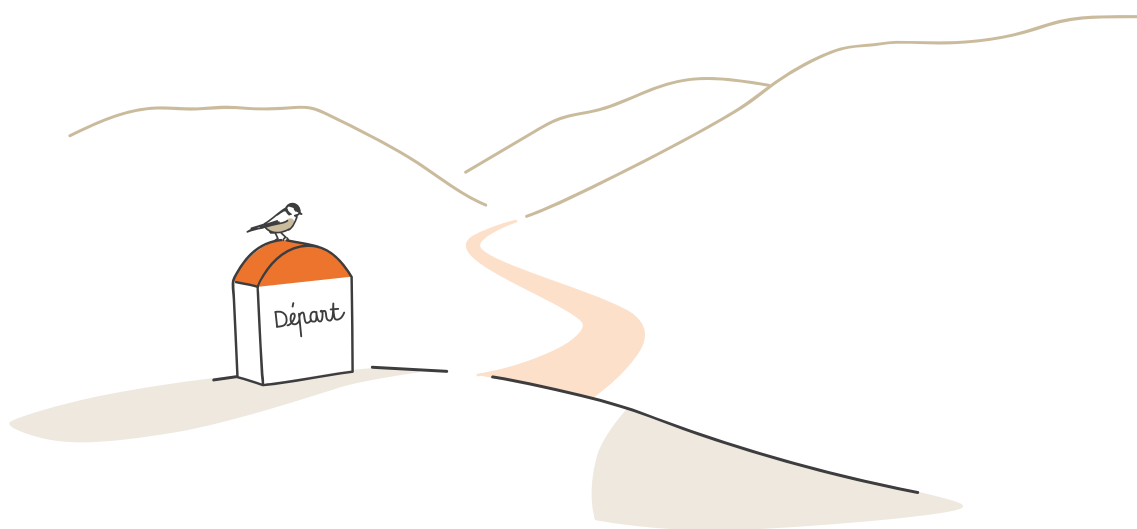


★ Se lancer dans un projet collectif de production d'énergie renouvelable s'apparente à une randonnée : une aventure ouverte et conviviale, dont l'objectif ambitieux réclame une bonne préparation et une organisation méthodique.

Ce guide rassemble quelques grandes questions qui peuvent servir de base de réflexion collective à une initiative naissante.

Bonne route !

L'équipe **Énergie Partagée**



Cette publication a été rédigée par Énergie Partagée en mai 2018, grâce au soutien de l'ADEME, de la Fondation MACIF et de la Région Centre-Val de Loire.

Nous remercions particulièrement Sylvain Guineberteau, Arno Foulon, Marc Mossalgue, Xavier Rabilloud, Alenka Doulain, Charlène Suire, Suzanne Renard, Noémie Poize et Justine Peullemeulle pour leurs contributions et relectures.

Création graphique et illustrations : Camille Lucas

SOMMAIRE

S'orienter pour bien démarrer ...

page 6

1

LE GROUPE : QUI SOMMES-NOUS ?

page 7

Quelle est l'origine de cette initiative citoyenne ?

page 7

Du "je" au "nous" ?

page 9

2

TERRITOIRE : QUI ES-TU ?

page 10

À quoi ressemble notre territoire ?

page 10

Le projet intéresse-t-il le territoire ?

page 11

Quels partenaires locaux potentiels ?

page 12

3

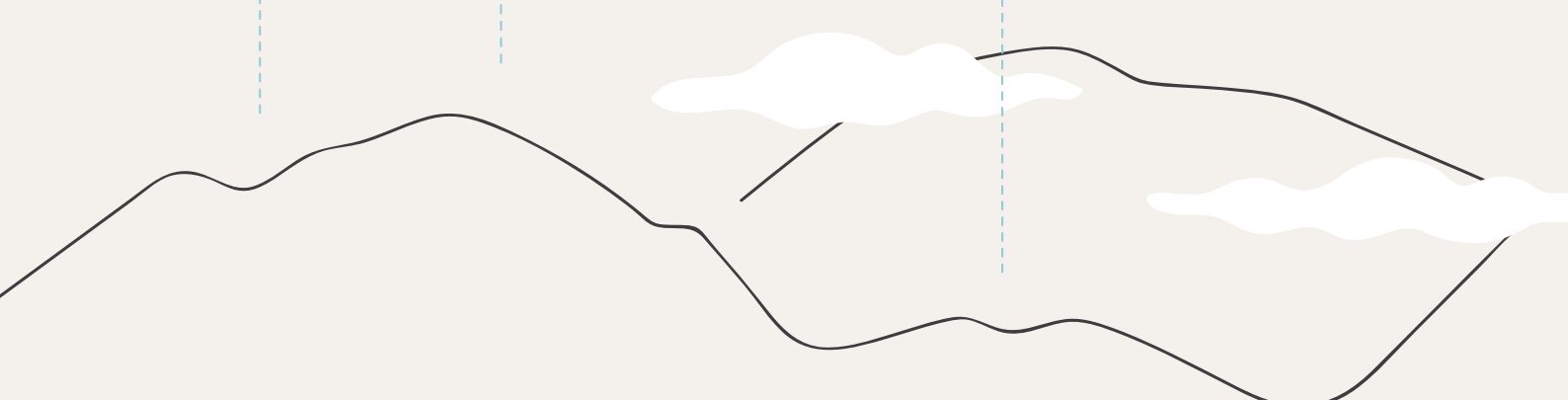
LE PROJET ENR : OÙ EN EST-IL ?

page 13

Quels sont les acteurs en présence ?

page 13

Quelles démarches ont-été engagées ?



page 18

5

NOUS : SOMMES-NOUS PRÊT·E·S POUR L'AVENTURE ?

page 19

Avons-nous les moyens de nous lancer ?

page 20

Prêt·e·s à créer une entreprise et à
prendre des risques ?

page 15

4

NOTRE PROJET CITOYEN : QUE VOULONS-NOUS ?

page 16

Quelle dimension donner au projet ?

page 16

Quelle finalité ?

page 21

6

ET MAINTENANT : QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

page 22

Soignez votre dynamique de groupe

page 22

Entrez dans le réseau des énergies
citoyennes

page 23

Formez-vous

LE GROUPE : QUI SOMMES-NOUS ?

1



Pourquoi faut-il se poser
cette question ?



Dès ses prémisses, le groupe « moteur » du projet a pour missions de définir les objectifs du projet et d'en assurer la pérennité dans le temps. Il est donc essentiel de faire le tour des motivations et des compétences de chacun-e afin de se situer les un-e-s par rapport aux autres et ainsi créer une culture commune de groupe. Cette phase d'échange renforce la confiance et favorise l'aventure humaine au long cours qui s'annonce.

Quelle est l'origine de cette initiative citoyenne ?

L'idée d'associer largement les habitants et acteurs d'un territoire à un projet de production d'énergie renouvelable peut émerger dans des situations variées : à l'initiative d'un groupe préexistant (collectif, association, groupe de voisins, groupe de parents d'élèves), d'une collectivité qui soumet l'idée à ses administré·e·s, d'un acteur privé, ...

Un projet initié par les citoyen·ne·s <i>qui trouve dans les collectivités et/ou développeurs, des partenaires</i>	Un projet initié par la collectivité <i>en partenariat ou non avec un développeur, et ouvert ou non aux habitant·e·s</i>
Un développeur qui ouvre son projet <i>à la participation des citoyen·ne·s et des collectivités</i>	Une centrale déjà en fonctionnement <i>rachetée par des collectivités et/ou des citoyen·ne·s</i>

Cette histoire influe sur la manière dont les acteurs locaux s'approprient le projet.

★ **FAITES VOTRE RÉCIT !** Partagez avec toutes les personnes à l'initiative du projet quelques lignes simples pour bien le situer dans son histoire. Cela peut prendre la forme d'une frise chronologique.

Du "je" au "nous" ?

Quelles sont les motivations de chacun·e ?

S'impliquer dans la réalisation d'un projet citoyen peut relever de multiples motifs personnels : faire un investissement financier éthique, participer à l'essor des EnR, apprendre le fonctionnement et la vie d'un projet EnR concret, rencontrer des personnes engagées, valoriser le territoire, ...

À l'heure de la constitution du groupe moteur, partager ces attentes et comprendre les motivations individuelles permet de renforcer la cohésion et de mieux déterminer l'objectif commun du groupe.

★ **PARTAGEZ LES MOTIVATIONS** de chacun·e en animant un atelier d'échange collectif.

ANNEXE 1 : <https://frama.link/6Qquestions> ↓

Qui a un intérêt professionnel dans le projet ?

Créer une société à fonctionnement coopératif, c'est décider ensemble de prestataires notamment pour les études, pour l'installation ou l'animation du projet.

Des membres du groupe envisagent peut-être de se positionner pour effectuer ces prestations, ou espèrent trouver un emploi ou se reconvertir par le biais du projet. Formuler d'emblée ces attentes au sein du groupe est important pour éviter de possibles tensions. Le groupe a intérêt à expliciter les règles particulières qu'il souhaite éventuellement appliquer dans de tels cas.

Quelles sont nos valeurs communes ?

Chaque projet citoyen est unique, de par ses origines et l'ambition des personnes qui le composent. Ensemble, le groupe doit faire la somme des motivations individuelles et en extraire une vision partagée qui pourra se traduire en actions. Par exemple, la maîtrise de l'énergie peut être le fil rouge d'un projet parce que le groupe a considéré que c'est un enjeu majeur. Mais un autre projet pourra considérer les retombées économiques ou l'exigence écologique comme prioritaires.

★ **LISEZ BIEN LA CHARTE** d'Énergie Partagée et faites votre charte des valeurs qui pourra évoluer tout au long de votre projet !

ANNEXE 2 : <https://frama.link/6Qvaleurs> ↓

Notre groupe se connaît-il ou pas ?

Les personnes qui composent le groupe moteur ont-elles l'habitude de travailler ensemble ?

L'entre-soi d'un groupe moteur est à double tranchant. Il est utile, car les personnes partagent des habitudes de coopération et surtout des valeurs communes. Mais il est



également risqué s'il peut y avoir un étiquetage politique (si le projet est identifié à des personnes au positionnement clivant sur le territoire, la mobilisation locale en faveur du projet sera plus difficile), ou si l'entre-soi décourage la venue de nouvelles personnes, ou limite le projet dans son ambition d'être initié par le territoire et pour le territoire.

★ PRENEZ SOIN DE VOTRE GROUPE

- Organisez un moment convivial pour commencer à faire connaissance, comme par exemple la visite d'un autre projet citoyen.

- Au début des premières réunions, prenez le temps de vous découvrir, deux par deux pour tisser vos liens, favoriser l'interconnaissance, la qualité d'écoute, la bienveillance, et éviter le « moi je ».

★ CONSTITUEZ L'IDENTITÉ DE VOTRE GROUPE !

- Organisez une séance photo du collectif afin de disposer d'une photo réussie incarnant la dynamique EnR citoyenne.
- Organisez un atelier de créativité pour trouver un nom original au collectif.

QUELQUES EXEMPLES

- **Énergie des Fées (Ille-et-Vilaine)** : Des personnes qui ne se connaissaient pas participent à une réunion sur l'éolien organisée par leur communauté de communes, au cours de laquelle deux projets citoyens témoignent. Elles laissent leurs coordonnées pour manifester leur intérêt. Plus tard, elles créeront ensemble l'association Énergie des Fées puis le projet éolien Feeole.

- **Citéwatt (Côtes-d'Armor)** : Un groupe de voisin·e·s qui s'entendaient bien s'est élargi au fil du temps à d'autres habitant·e·s intéressé·e·s par le montage d'un projet citoyen de production EnR. L'association n'a été créée que lorsqu'il leur a fallu chercher des subventions.

- **Les Survoltés d'Aubais (Gard)** : Un collectif anti-gaz de schiste a eu envie de s'impliquer dans une dynamique positive de changement. Plusieurs membres se sont par ailleurs impliqués sur des listes citoyennes dissidentes aux municipales et cela a pu parfois parasiter les relations avec la mairie. Attention donc à l'étiquetage politique qui peut être à double tranchant.

- **Combrailles Durables (Puy-de-Dôme)** : Un soir de réunion publique à propos d'une zone de développement éolien, trois personnes restent au fond de la salle, décidées à initier des projets dans l'intérêt du territoire. Le soir même, elles créent un blog sur leur projet. Petit à petit, elles se prennent au jeu, précisent leur projet et sont rapidement rejointes par d'autres citoyen·ne·s qui ont découvert le projet sur internet !

- **Solaire d'ici (Isère)** : Un collectif de personnes éclairées sur l'énergie (issues d'Énergie Partagée, de l'ALE, d'Enercoop) collabore dès le départ avec les collectivités de l'agglomération grenobloise pour lancer un projet d'ampleur.



Formations utiles

Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables : de A à Z

Quelle est la différence entre un projet classique et un projet participatif ou citoyen de production d'énergie renouvelable ? Quels sont leurs spécificités de financement, de gouvernance et leurs impacts locaux ? Cette formation offre une vue d'ensemble de l'énergie citoyenne et permet de comprendre les principales étapes de réalisation de tels projets ainsi que les bases du cadre législatif sur le financement participatif des EnR.



En vidéo > Visionner le Web'EnR :
<https://frama.link/6Qaz>

Organisation et dynamique de groupe

Cette formation s'adresse aux porteurs de projet avec un collectif constitué, aux élu·e·s et chargé·e·s de mission des collectivités territoriales et aux structures d'accompagnement de projets. Les objectifs sont d'avoir une meilleure compréhension de la vie d'un groupe, de savoir fonctionner en mode projet tout en prenant soin du groupe, de connaître les outils d'animation de groupe et de découvrir le fonctionnement de la prise de décisions collectives.



Détails, agenda et inscription aux prochaines formations sur :

<https://energie-partagee.org/outils/formations/>

TERRITOIRE :

QUI ES-TU ?

2



Pourquoi faut-il se poser
cette question ?



Comprendre la culture du territoire, son histoire et les actions déjà entreprises aux alentours permet aux acteurs et aux habitant·e·s d'y insérer au mieux leur projet. C'est justement la plus-value d'un portage local que de connaître finement le contexte local et de croiser les différents regards. Il ne s'agit plus de faire des projets d'EnR sur les territoires, mais des projets de territoire sur l'énergie.

À quoi ressemble notre territoire ?

À quelle échelle le projet fait-il sens ?

Plusieurs échelles sont envisageables : celle du bassin de vie des épargnant·e·s, celle d'un projet politique de collectivités territoriales, ...

Quel est le paysage du territoire ?

La question du paysage est vaste, subjective et ouverte. Ce territoire est-il marqué par des activités productives (agriculture, industrie, savoir-faire, tourisme...) ? La pression foncière est-elle forte ? L'étalement urbain empiète-t-il sur les terres agricoles ? Y cultive-t-on un paysage de "carte postale" ?

Quelles populations ?

Pour mesurer l'attachement des populations à leur territoire et évaluer le bassin d'épargne mobilisable, examinez finement les dynamiques des habitant·e·s et des riverain·e·s des projets. Votre collectif les connaît-il bien ?

Le projet intéresse-t-il le territoire ?

Quelles sont les attentes démocratiques et les cultures associatives ?

À ce stade, il est important de pouvoir se faire une première idée de l'adhésion et de l'acceptabilité sociale du projet. Pour l'établir, la connaissance de l'histoire et des enjeux du territoire est déterminante.

Recense-t-on des projets similaires sur le territoire, ou aux alentours ? Existe-t-il des traumatismes, des tensions ou des tabous qui pourraient justifier un rejet de ce type de projet (conflits d'usage des sols, présence de centrales nucléaires, zone d'activité militaire, dépendance au tourisme) ?

Le territoire est-il marqué par une forte démocratie locale (conseils de quartier, conseil de développement) ? L'équipe municipale en a-t-elle fait un sujet important de son programme ? Le tissu associatif y est-il important et dynamique ? Les collectivités mettent-elles en place des dispositifs de consultation des citoyens et de concertation sur les grands

enjeux de territoire (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de COhérence Territorial, Agenda 21, ...) ?

Quelle politique énergétique sur le territoire et alentour, en particulier sur le volet EnR ?

Avoir une compréhension du territoire d'un point de vue énergétique est essentiel.

Il s'agit de prendre la mesure de plusieurs facteurs tels que la facture énergétique du territoire, le rapport entre ses ressources renouvelables et ses besoins, les infrastructures ou équipements énergétiques propres au territoire (réseaux de chaleur, unités de production industrielle), ainsi que les habitudes et enjeux en matière de consommation énergétique.

Le territoire est-il familier des projets d'énergie renouvelable ? Quel accueil est-il fait aux projets classiques d'EnR ? Existe-t-il déjà des expériences de projets participatifs, citoyens, collectifs, de collectivités (SEM) ?

Existe-t-il une réflexion au sein de la collectivité pour favoriser le recours aux énergies renouvelables ? A-t-elle enclenché des démarches de planification (PLU, SCOT, schéma directeurs) et/ou défini des objectifs de production ?

Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux, les Agendas 21, les Schémas Régionaux Climat Air Énergie, les Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) sont autant de boussoles à disposition des collectivités et des citoyen·ne·s pour fixer un cap énergétique local.

Certains territoires sont distingués pour leurs démarches et réalisations ambitieuses en matière d'énergie : les Territoires à Énergie POSitive (<http://www.territoires-energie-positive.fr/>) ou lauréats "Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte" (TEPCV).

Enfin, à l'échelle régionale, quels sont les objectifs en matière de déploiement des EnR ?

★ **COLLECTEZ LES PREMIÈRES DONNÉES** auprès de vos collectivités !



Quel partenaires locaux potentiels ?



Quels sont les acteurs pertinents sur le territoire ?

De nombreux acteurs peuvent soutenir la réalisation de votre projet et relayer vos messages. Faites un recensement le plus exhaustif possible, y compris hors des zones familières, pour identifier des acteurs susceptibles d'avoir un intérêt dans ce projet, ou d'y trouver une motivation.

Quels sont les acteurs pertinents sur le territoire ?

Il convient de faire un recensement le plus exhaustif possible, et parfois hors des zones familières, pour voir émerger des acteurs qui peuvent avoir un intérêt dans ce projet, ou y trouver une motivation.



Que demander ou proposer à chacun de ces partenaires ?

Il est inutile de solliciter l'aide de tout le monde dès le début car cela risque de générer des frustrations. Mais prévoyez bien à l'avance le moment où chacun des partenaires pourra apporter son appui au projet.

QUELQUES EXEMPLES

- **CatEnR (Pyrénées-Orientales)** : Les citoyen-ne-s de ce projet peuvent témoigner de la nécessité de fédérer largement, notamment en s'appuyant sur des partenariats "naturels", avec le monde des circuits courts agricoles par exemple. Le groupe a ainsi bouclé un projet très rapidement : il s'agissait d'équiper en solaire PV un maraîcher bio en AMAP, qui a pu mobiliser très facilement ses "consom'acteurs" sur la collecte.

- **Méthamoly (Rhône)** : À l'initiative des élu-e-s via le Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais, élu-e-s et agriculteurs ont été formé-e-s afin de monter collectivement un premier projet de méthanisation dans les Monts du Lyonnais. La ressource en biomasse mobilisable pour la méthanisation a également été étudiée.

★ **RÉUNISSEZ-VOUS** lors d'un atelier pour mettre à plat votre connaissance du territoire !

ANNEXE 3 : <https://frama.link/6Qterritoire> ↓

★ **DRESSEZ UNE CARTE** des acteurs et des réseaux utiles ou contraignants pour votre projet, et allez à leur rencontre pour juger de leur motivation !

ANNEXE 4 : <https://frama.link/6Qacteurs> ↓

▶ Formations utiles

Mobiliser, fédérer, collecter sur un projet territorial d'énergie renouvelable

La capacité à fédérer est un élément essentiel dans la réussite des projets participatifs d'énergie renouvelable. Quelles sont les questions à se poser ? Qui mobiliser en fonction des étapes d'avancement du projet ? Quels sont les outils à utiliser ? Quels sont les messages à véhiculer selon l'étape du projet ? La formation s'articule autour des apports méthodologiques issus de l'expérience d'Énergie Partagée mais aussi du partage d'expériences entre porteurs.



En vidéo > Visionner le Web'EnR : <https://frama.link/6QCom>

L'investissement des collectivités dans des sociétés locales de production d'EnR

Avec la Loi sur la transition énergétique qui autorise les collectivités territoriales à investir dans des sociétés locales de production, nous avons voulu donner la parole aux premières collectivités qui ont pris la décision collective d'investir dans des projets territoriaux.



En vidéo > Visionner le Web'EnR : <https://frama.link/6QCol>



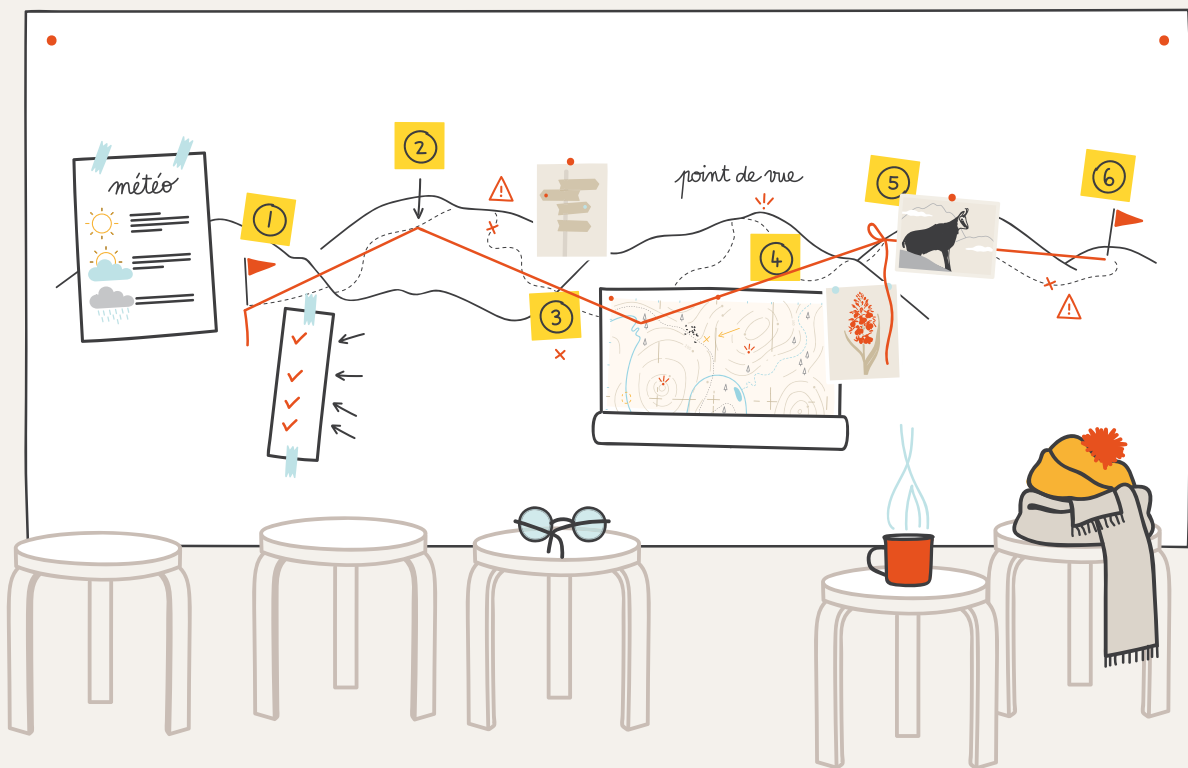
Détails, agenda et inscription aux prochaines formations sur :

<https://energie-partagee.org/outils/formations/>

LE PROJET ENR :

OÙ EN EST-IL ?

3



Pourquoi faut-il se poser
cette question ?



Que le projet émane d'un collectif, d'une collectivité ou de l'initiative d'un développeur, que vous en soyez à l'origine ou que vous arriviez en cours de route, il faut bien évaluer le projet et ses contraintes. Car c'est de son potentiel de production que découlera sa solidité économique. Pour cela, procédez avec méthode !

Quels sont les acteurs en présence ?

Qui a la maîtrise foncière ?

Le propriétaire du foncier (bâtiments, champs, toitures, droits d'eau...) joue un rôle central : il peut faire réussir ou échouer le projet. D'où l'importance de sécuriser au maximum les liens qui unissent le ou les propriétaires au projet. Est-ce que des promesses de bail ou des accords de principe ont été conclus ? Des baux sont-ils déjà signés ? De quel type ? L'appui et la participation des élu·e·s locaux à cette phase sont vivement recommandés.

Qui a déjà mis de l'argent dans le projet ?

Si le projet est déjà avancé, cela signifie que des frais ont déjà été engagés pour la phase de développement, voire pour la construction si le projet est en exploitation. Avoir une idée des engagements financiers permet d'avoir un aperçu des intérêts de chacun·e dans le projet.

Quel rôle des collectivités et administrations ?

- Est-ce que la collectivité territoriale est au courant du projet et quelle est son implication ? Des délibérations de collectivités ont-elles déjà été prises vis-à-vis du projet ?
- Qu'en disent les administrations ? Des démarches ont-elles été entreprises ? Quels en sont les retours ?

Quelles démarches ont-été engagées ?

Quel est le gisement ?

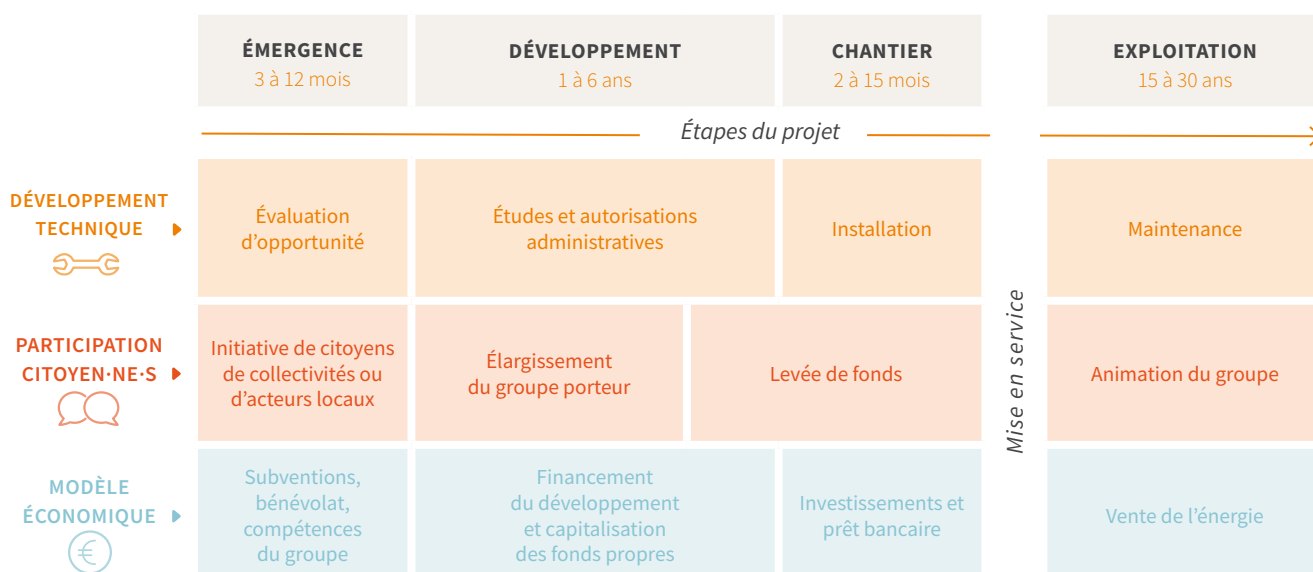
Que l'on porte un projet éolien, photovoltaïque ou bois-énergie, il est important d'évaluer le potentiel local de l'énergie ciblée. Les collectivités locales ont peut être déjà effectué des études de potentiel de production, dont la lecture vous apportera des éléments qui orienteront vos futures démarches, notamment pour déterminer la taille de votre projet.

Quelles sont les perspectives économiques ?

- Un tarif d'achat a-t-il été obtenu ? Le raccordement au réseau électrique a-t-il été étudié ?
- Que reste-t-il à faire pour terminer le développement du projet ?

★ **REPÉREZ-VOUS** grâce à quelques ordres de grandeur par filière (puissance, production, durée de développement, coûts, tarifs d'achat, etc).

ANNEXE 5 : <https://frama.link/6Qindicateurs> ↓



QUELQUES EXEMPLES

- **Isac-Watts (Loire-Atlantique)** : Les citoyen·ne·s étaient à l'initiative du projet et se sont engagé·e·s ensemble sur toutes les étapes (conception, financement, développement technique). Tou·te·s ont été invité·e·s à s'associer à la gouvernance pour élaborer le projet et le financer.
- **Limouzinière (Loire-Atlantique)** : La participation des habitant·e·s a été initiée en phase de construction par l'intermédiaire d'acteurs de l'ESS (Énergie Partagée, Enercoop et Nef Investissement) qui ont pris les rennes du projet en cours de développement. Aujourd'hui, un collectif d'actionnaires locaux participe à la gouvernance de la société d'exploitation aux côtés d'Énergie Partagée. Ils ont pour objectif de s'appuyer sur ces éoliennes pour lancer une dynamique de transition énergétique sur leur territoire.
- **Atout Vent (Maine-et-Loire)** : Initialement privé, le projet a ensuite été repris par les agriculteurs et les habitant·e·s, qui se sont regroupé·e·s afin de se concerter et de rassembler un maximum d'acteurs du territoire pour une vraie démarche participative.



Formation utile

Comment gérer la maîtrise foncière des projets d'EnR de territoire ?

Ce webinaire aborde la question cruciale de la sécurisation de l'usage du site sur lequel on souhaite implanter un projet de production d'énergie. Selon les cas (propriétaires privés ou publics), les démarches et méthodes doivent s'adapter, ainsi que les types de contractualisation. Pour éviter les sueurs froides, il convient de sécuriser cet aspect assez tôt. Ce Web'EnR permet d'acquérir quelques bons réflexes pour aborder sereinement cet aspect.

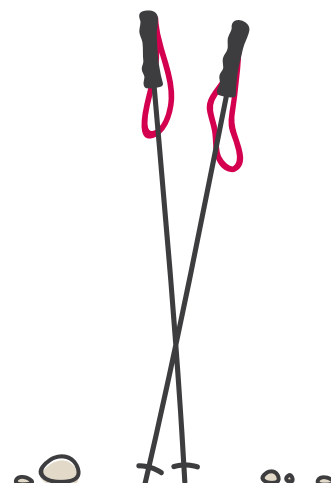


En vidéo > Visionner le Web'EnR :
<https://frama.link/6QFonc>



Détails, agenda et inscription aux prochaines formations sur :

<https://energie-partagee.org/outils/formations/>



NOTRE PROJET CITOYEN D'ENR : QUE VOULONS-NOUS ?

4



Pourquoi faut-il se poser
cette question ?



C'est le moment de traduire les valeurs en exigences et d'interroger les objectifs citoyens du projet : voulons-nous défricher le terrain pour d'autres ? Faire un projet avant tout rentable ? Développer des actions pédagogiques ? Mobiliser largement ? Les réponses aux questions suivantes orienteront le modèle de projet d'EnR à adopter.

Quelle dimension donner au projet ?



À quelle échelle nous projetons-nous ?

Ce projet de production est-il une fin en soi, ou est-il une première pierre ? Parle-t-on d'un projet de production unique (solaire par exemple) ou d'un projet de développement des énergies renouvelables sur le territoire à moyen et long terme ?

Se prépare-t-on à faire évoluer le projet (d'autres énergies, d'autres modalités de vente) au fur et à mesure des soubresauts réglementaires ou des opportunités ? Au niveau géographique, le projet s'inscrit-il dans un territoire précis ou peut-il évoluer au-delà des frontières définies initialement ?



Quelle place souhaitons-nous faire aux autres ?

Le propre d'un projet citoyen est de s'ouvrir à des acteurs différents qui partagent la même volonté de développer les énergies renouvelables dans l'intérêt du territoire. Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir le financement mais aussi la gouvernance qui est la manière d'exercer le pouvoir dans le projet ; elle se mesure à la transparence, à la participation, et au partage des responsabilités.

Quelques questions fondamentales à se poser :

- **Avec qui** : collectivités, citoyen-ne-s, entreprises, associations, développeurs, fonds d'investissement de l'Économie Sociale et Solidaire, etc.
- **Comment** : souhaite-t-on une participation directe de leur part à la gouvernance de la société de projet ou indirecte via un intermédiaire ?
- **Quand** : souhaitons-nous les associer dès maintenant ou plus tard, quand le projet sera plus avancé ?
- **Sommes-nous prêts** à vivre l'expérience démocratique dans le cadre de l'entreprise ?

Les réponses à ces questions préfigurent le choix du véhicule juridique de la société de projet et la définition de ses règles de fonctionnement, qui seront consignées dans les statuts de la société et si besoin, dans le pacte d'associés.

Quelle finalité ?



Quelles exigences écologiques fixons-nous pour le projet ?

L'exemplarité est un autre pilier de la démarche des projets citoyens. Ils doivent prouver par l'exemple que des projets de production peuvent se développer dans les territoires, en accord avec les populations et dans le respect de l'environnement. Interroger l'impact environnemental, social et paysager pour ajuster le projet est un facteur de succès et de reproductibilité.



Que souhaitons-nous faire des bénéfices dégagés par le projet ?

Si le projet consiste à créer une société pour exploiter une unité de production d'énergie, la question de l'allocation des revenus générés doit être abordée dès le début du projet. Il s'agit là davantage de fixer les grands principes que de désigner précisément les montants et leur utilisation. Quels sont les objectifs financiers des investisseurs ? Y a-t-il des différences ou sont-ils alignés ? Prévoit-on d'allouer une partie des revenus à des actions d'intérêt général ? À des actions de la maîtrise de l'énergie et de réduction des consommations d'électricité ? À des actions d'éco-tourisme ? etc.

★★ POINTS DE VIGILANCE

Les questions qui peuvent fâcher dans le groupe porteur

La vie d'un projet citoyen peut mener à faire des compromis. Y a-t-il dès le départ des lignes rouges à tracer en termes de partenariats ?

La question de la valorisation de l'électricité produite peut susciter des débats importants : injection (obligation d'achat, garanties d'origines, quel fournisseur pour acheter la production, ...) ou autoconsommation.

Le mode de financement des projets doit également être évoqué assez tôt dans le groupe porteur afin que tout le monde soit sur la même longueur d'onde : système bancaire ou fonds propres à 100% ? Quelles banques ?

QUELQUES EXEMPLES

- **Bégawatts (Morbihan)** : Projet emblématique de l'énergie citoyenne, Bégawatts est une référence en termes de gouvernance (1 personne = 1 voix) et d'utilisation des bénéfices, qui sont en partie affectés à des actions de maîtrise de l'énergie sur le territoire. Une structure juridique spécifique a été créée pour porter le projet avec une place privilégiée pour les fondateurs afin de préserver la démarche citoyenne dans le temps.

- **Combrailles Durables (Puy-de-Dôme)** : Créé en 2009, le collectif Combrailles Durables a changé de structure juridique plusieurs fois, en fonction de l'évolution des contraintes administratives et juridiques définies par l'État. Combrailles Durables ne verse pas de rémunération aux sociétaires : l'ensemble des revenus sont réinvestis dans de nouveaux projets. La structure est propriétaire de plusieurs installations photovoltaïques et travaille en parallèle sur des projets éoliens.

- **Les Survoltés d'Aubais (Gard)** : L'objectif de ce projet citoyen de parc solaire au sol est de garantir l'intérêt collectif en assurant des retombées économiques et sociales locales. Le financement est assuré sans recours aux banques (350 k€) : 225 000 euros investis par les citoyens et Énergie Partagée, 100k€ de subvention de la Région Occitanie, et 20 k€ d'investissement des partenaires Luxel et Enercoop Languedoc-Roussillon.

- **Centrales Villageoises** : L'objectif est de développer significativement les énergies renouvelables sur un groupement de communes, qui ont choisi ensemble de participer à une démarche «Centrales villageoises». Les projets de Centrales Villageoises s'intègrent dans les objectifs du territoire et répondent à ses enjeux propres (énergétiques, paysagers, économiques, ...). Le territoire correspond à un bassin de vie, il est cohérent géographiquement et de taille raisonnable pour que les habitant·e·s et acteurs puissent se rencontrer facilement.



Formation utile

Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables : de A à Z

Quelle est la différence entre un projet classique et un projet participatif ou citoyen de production d'énergie renouvelable ? Quels sont leurs spécificités de financement, de gouvernance et leurs impacts locaux ? Cette formation offre une vue d'ensemble de l'énergie citoyenne et permet de comprendre les principales étapes de réalisation de tels projets ainsi que les bases du cadre législatif sur le financement participatif des EnR.



En vidéo > Visionner le Web'EnR :
<https://frama.link/6Qaz>



Détails, agenda et inscription aux prochaines formations sur :

<https://energie-partagee.org/outils/formations/>



NOUS : SOMMES-NOUS PRÊT·E·S POUR L'AVENTURE ?

5



Pourquoi faut-il se poser
cette question ?



Les conditions sont-elles réunies pour vous lancer ?
C'est le moment d'être réaliste, d'évaluer vos points forts
et vos points faibles, de vous entendre sur l'implication
de chacun·e et d'assurer vos arrières en vous appuyant
sur d'autres acteurs.

Avons-nous les moyens de nous lancer ?

Sommes-nous en nombre suffisant ? Assez disponibles ?

L'ancrage local d'un projet EnR, c'est souvent du bénévolat de la part d'un noyau dur de personnes motivées par le projet. Ces personnes peuvent être des élu·e·s, des habitant·e·s, des associations locales, des agriculteurs, des chefs d'entreprises, ... Ce noyau dur est le cœur battant du projet. Ses membres sont portés par l'envie de transformer la société et le modèle énergétique. Leur présence est indispensable.

Être motivé·e c'est bien, encore faut-il avoir du temps libre à mettre à disposition du groupe. Attention, avis aux élu·e·s et aux militant·e·s multi-casquettes : ce n'est pas un engagement à prendre à la légère !

Le projet doit être suivi dès le début par un noyau dur de 5 à 15 personnes qui s'engagent à coordonner leurs efforts et à maintenir le cap du projet. Par la suite, lorsque ce groupe s'ouvrira, de nouvelles personnes pourront apporter des ressources et prendre le relai des initiateurs.



Sommes-nous assez compétent·e·s ?

Il est important pour un groupe de trouver en interne suffisamment de compétences ou de personnes qui veulent monter en compétence.

★ **FAITES UN BILAN DES COMPÉTENCES** des personnes qui composent le groupe et du groupe lui-même.

ANNEXE 6 : <https://frama.link/6Qcompetences> ↓

Un collectif porteur d'un projet citoyen doit savoir aller chercher les compétences manquantes auprès de partenaires tels que des développeurs privés ou publics (sur les aspects techniques et financiers) et des outils du mouvement Énergie Partagée pour le montage juridique et financier.

Quel financement en phase de développement ?

En phase de développement, un projet peut échouer à tout moment (refus d'autorisation, problème de raccordement, etc.). Les personnes qui portent le projet doivent être conscientes de ce risque et de ses implications financières, l'argent dépensé étant alors perdu. Elles agiront bien sûr au mieux pour le limiter. En conséquence, à ce stade et au niveau local, seuls des investisseurs avertis et militants accepteront de financer le projet.

Cet engagement financier local permet de s'assurer de la maîtrise du projet et d'une maximisation des retombées économiques pour le territoire.

Pour pouvoir être serein·e tout au long de cette phase, il faut prendre le temps de s'entourer des bons partenaires publics, industriels et de l'ESS, et de bien choisir les prestataires qui travailleront pour vous en engageant les dépenses au fur et à mesure.

En parallèle, il est également nécessaire de monter en compétence en se formant et en entrant dans le réseau du mouvement Énergie Partagée, ainsi que ceux d'Amorce, des TEPOS, du CLER et des Centrales Villageoises.

Bien que le risque ne soit jamais inexistant, il est conseillé de multiplier les projets afin de mutualiser ce risque et donc d'agir sur une échelle territoriale suffisamment grande (inter-communalité de préférence).

Si les acteurs locaux citoyens ne souhaitent pas prendre tout le risque financier en phase de développement, il existe des solutions de financement avec plus ou moins d'impact sur la gouvernance du projet tel que le dispositif EnRciT ainsi qu'Énergie Partagée Études.

Le co-développement est également envisageable. Il permet de garder la maîtrise du projet sans faire « cavalier seul ». Le co-développement consiste en un partenariat entre des acteurs citoyens et une entreprise de développement. Il est pertinent quand les premiers souhaitent maîtriser le projet tout en bénéficiant des compétences techniques et financières d'un partenaire privé. Dans ce cas, les acteurs locaux peuvent valoriser financièrement leur temps de travail en soutien au projet.

Quel financement en phase d'investissement ?

C'est le gros des volumes financiers à trouver. Selon la taille des projets, les montants d'investissement peuvent être impressionnants. Il ne faut pas en avoir peur : les banques

apportent 60 % à 80 % de ces montants si le projet est suffisamment sécurisé et des partenaires financiers externes peuvent également être mobilisés, y compris des partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire (Énergie Partagée) ou des partenaires semi-publics (Caisse des Dépôts, fonds d'investissements régionaux, etc.).

Le bassin d'épargne locale est également souvent sous-évalué. Les épargnant·e·s sont en demande de ce type d'investissement éthique !

★ **APPUYEZ-VOUS SUR LES SCHÉMAS** expliquant le financement du développement et de l'investissement.

ANNEXE 7 : <https://frama.link/6QFinancement> ↓



Formations utiles

Comprendre les mécanismes de financement des projets EnR de territoire

En quoi le financement de projet d'EnR est-il spécifique ? Est-il adapté à tous les projets portés par les territoires ? Comment la démarche participative et citoyenne impacte-t-elle l'économie des projets d'EnR ? Selon le type de projet porté, et donc l'importance des investissements en jeu, le poids de certaines notions n'est pas le même sur les mécanismes de financement des projets d'énergie renouvelable de territoire.



En vidéo > Visionner le Web'EnR : <https://frama.link/6QFin>

Quelles structures juridiques avec quels financements pour les projets de territoire ?

Cette formation aborde les aspects juridiques des projets citoyens d'EnR : de la création au fonctionnement de la société, quels outils juridiques et quel financement sont possibles ?



En vidéo > Visionner le Web'EnR : <https://frama.link/6Qstruct>



Détails, agenda et inscription aux prochaines formations sur :

<https://energie-partagee.org/outils/formations/>

Prêt·e·s à créer une entreprise et à prendre des risques ?



Un projet citoyen, c'est la coopération entre différents types d'acteurs publics et privés qui se concrétise juridiquement par la création d'une société commerciale privée (SAS, SCIC, SEM). Pour des militants associatifs ou pour des collectivités, la posture entrepreneuriale n'est pas naturelle.

Créer une entreprise, ça n'est pas rien. Certain·e·s en ont l'habitude, d'autres n'y avaient jamais songé. Il faut signer des statuts, s'engager officiellement et publiquement dans la durée, représenter la société face aux partenaires et aux médias, etc. Le décorum officiel de la création d'entreprise peut être intimidant pour qui n'y est pas habitué. Mais l'important est de considérer cette étape comme une manière de rentrer concrètement en action et d'ancrer son projet dans le réel.



Une culture de la négociation

Les différents acteurs qui prennent part au développement d'un projet EnR citoyen n'ont pas au départ les mêmes intérêts, les mêmes objectifs ni la même culture. Faire aboutir le projet implique de consacrer le temps et l'énergie nécessaires à faire converger ces acteurs autour de la réalisation du projet, tout en reconnaissant les contraintes de chacun·e.



Une culture de l'efficacité et de l'organisation

Une organisation efficace permet d'éviter que le projet patine et que le groupe moteur s'épuise. Il est important de répartir assez tôt les rôles et les responsabilités et de se doter d'un planning des tâches, d'outils collaboratifs en ligne et de bonnes pratiques d'animation de réunion.



ET MAINTENANT : QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

6



Pourquoi faut-il se poser
cette question ?



Il reste encore du chemin à parcourir jusqu'au raccordement de votre première installation. Entourez-vous d'acteurs "amis" et de personnes "sachantes" qui pourront vous apporter aide et outils pour avancer dans vos projets.

Soignez votre dynamique de groupe !



Le maintien d'une dynamique de groupe positive et efficace est également le garant d'une implication de chacun-e dans le groupe, essentielle à sa longévité.

Cela passe par la définition d'une stratégie d'élargissement du groupe et de mobilisation du territoire en commençant par des actions de sensibilisation des acteurs et des habitant-e-s en communiquant auprès des réseaux et relais locaux.

Rencontrer les élu-e-s des collectivités territoriales vous permettra d'évaluer leur envie de s'impliquer et leurs possibles apports à votre démarche.

Afin de conserver une dynamique qui donne envie de s'investir, l'organisation de réunions conviviales de type "TupperWatt", ou de soirées ciné-débat peut être une bonne solution.

★ **DÉCOUVREZ DES OUTILS** pour parler des énergies citoyennes.

ANNEXE 8 : <https://frama.link/6QParlerEP> ↓

La structuration du collectif prendra forme en passant en "mode projet" en partageant la responsabilité, les rôles, les tâches, en se dotant d'un planning des tâches, en mettant en place des outils collaboratifs (ex : framasoft) et en créant des groupes de travail pilotés par un-e ou plusieurs référent-e-s.

Enfin, la constitution d'une association de préfiguration deviendra incontournable pour vous donner officiellement un nom, mobiliser autour de vous et contractualiser avec les partenaires.



Entrez dans les réseaux des énergies citoyennes !



Il existe plusieurs réseaux très actifs qui pourront vous apporter leurs expériences grâce aux nombreuses ressources en ligne et leurs énergies positives afin de vous permettre d'évoluer sereinement :

- **photovoltaïque.info** : centre de ressources national sur le photovoltaïque, créé et animé par Hespul. C'est la référence en matière d'informations sur le solaire PV.
- **réseaux partenaires** : des réseaux régionaux pour vous accompagner localement grâce aux financements de l'ADEME et des conseils régionaux.
- **AMORCE** : 1^{er} réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et d'autres acteurs locaux en matière de politiques Énergie-Climat des territoires.
- **Centrales Villageoises** : développement local, appropriation citoyenne des enjeux énergétiques, participation aux objectifs des territoires en matière d'énergies renouvelables, prise en compte des enjeux paysagers et exigences de qualité technique sont les valeurs phares mises en avant dans la Charte des Centrales Villageoises.
- **TEPOS** : Un territoire à énergie positive vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales («100% renouvelables et plus»). Leur réseau est animé par le CLER.
- **Énergie Partagée** : bénéficiez de l'ensemble de l'expérience et des outils du mouvement, en adhérant et en prenant contact avec une animatrice ou un animateur régional. Grâce à notre carte collaborative, contactez et rencontrez tous les porteurs des projets du réseau Énergie Partagée.

Formez-vous !



Énergie Partagée organise des formations partout en France sur le montage de projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Le mouvement a développé 7 modules adaptés à chaque facette des projets citoyens ainsi que des supports et méthodes d'animation permettant à tou-te-s de se former :

- **Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables de A à Z** : module introductif sur les différents modèles de projets participatifs et la valeur ajoutée des projets citoyens. Cette session d'initiation est indispensable avant d'aborder tout autre module plus spécialisé.
- **Mobiliser, fédérer, collecter sur un projet territorial d'énergie renouvelable** : module dédié à la méthode, l'organisation et les outils adaptés à la mobilisation locale depuis l'élargissement du groupe porteur jusqu'à la collecte d'épargne locale.
- **Organisation et dynamique de groupe** : cette formation traite de l'animation et l'organisation du groupe qui porte un projet citoyen d'EnR.
- **Concertation avec le territoire, outils et méthode pour les porteurs de projets** : cette formation fait le point sur les bonnes pratiques en matière de concertation d'installations EnR de taille industrielle et adapte les outils et méthodes à la spécificité du portage local de ces projets.
- **Co-développement, comment reprendre la main sur les projets d'EnR de territoire ?** Cette formation donne la capacité d'élaborer une stratégie partenariale de développement, et présente les différentes implications du partenariat sur le montage juridico-financier des projets.

- **Choisir son modèle de projet citoyen, stratégie juridique et financière** : formation dédiée aux liens entre le montage juridique, la gouvernance et le montage financier des projets citoyens d'EnR et à la place que les collectivités et les habitant-e-s peuvent prendre dans ces montages.

- **Comprendre les mécanismes de financement des projets d'EnR de territoire** : formation d'approfondissement des enjeux économiques et financiers d'un projet d'EnR. Le programme s'articule autour des filières, marchés, modèles d'affaire, business plan, et outils de financement participatif.



Détails, agenda et inscription aux prochaines formations sur :

<https://energie-partagee.org/outils/formations/>



ÉNERGIE PARTAGÉE

Depuis 2010, *Énergie Partagée* accompagne et porte la voix des initiatives locales et collectives de production d'énergie renouvelable en France. Par le biais de son réseau de sensibilisation et d'accompagnement (animateurs, adhérents, partenaires, bénévoles, porteurs de projets réalisés), l'association informe les citoyen·ne·s, mobilise les collectivités, forme et accompagne les groupes de projets en émergence dans le but de multiplier le nombre d'installations citoyennes de taille croissante.

Vous souhaitez :

- **DÉCOUVRIR NOS FORMATIONS ?**

Ces formations abordent et approfondissent tous les aspects et domaines de compétence des projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

- **ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E DANS LA RÉALISATION D'UN PROJET CITOYEN ?**

Nos animateurs régionaux sont formés à l'accompagnement de projets sur leur territoire et apportent chacun·e conseils et méthodologie.

- **REJOINDRE LE MOUVEMENT EN ADHÉRANT À L'ASSOCIATION ?**

De nombreux acteurs et porteurs de projet échangent leurs expériences via nos outils de partage et bénéficient des tarifs préférentiels aux formations.

★ **Rendez-vous sur le site :**

www.energie-partagee.org

Ou contactez-nous directement :
association@energie-partagee.org

01 80 18 92 21

16-18 Quai de Loire 75019 Paris



Nos partenaires



Agrément



Énergie Partagée est agréé
Entreprise Solidaire
d'Utilité Sociale